

La politique qualité de SYMBIOFI vise à :

- Choisir les intervenants les plus qualifiés et reconnus dans la spécialité proposée
- Assurer un accueil et un service connexe et annexes les plus adaptés
- Améliorer l'individualisation des prestations proposées
- Assurer la montée en compétence des professionnels bénéficiant de la prestation

SYMBIOFI est certifié par l'AFNOR conforme aux dispositions du Référentiel National Qualité (RNQ) mentionné à l'article L.6316-3 de code du travail.

Certificat N°2021/96400.1